Buildwise

ETICS

20 points de vigilance lors de l'exécution



Xthermo - StudioPSG

NIT Recap 17

ETICS
20 points de vigilance lors de l'exécution

Le terme ETICS (abréviation de l'anglais *External Thermal Insulation Composite System*) est aujourd'hui couramment utilisé pour désigner des systèmes composites d'isolation thermique par l'extérieur.

La présente NIT Recap a pour but de permettre l'adoption maîtrisée des ETICS conformes aux normes et exigences belges pour l'isolation des façades. Elle se base sur les documents suivants :

- NIT 257 : 'Enduits sur isolation extérieure (ETICS)'
- NIT 279 : 'Revêtements durs sur isolation extérieure (ETICS avec revêtements durs)'.

Auteur : Y. Grégoire (Buildwise)
Illustrations : G. Depret (Buildwise)
Révision et mise en page : A. Ntumnou (Buildwise)

Cette publication a bénéficié du soutien financier du Service public fédéral Économie, PME, classes moyennes et énergie dans le cadre du projet 'Go4ETICS' mené par Buildwise en 2025.

Sommaire



Avant-propos	**5**
1. Limites d'application	**7**
2. Choix de l'ETICS	**8**
3. Sécurité incendie	**9**
4. Exposition aux chocs	**10**
5. Conditions météorologiques	**12**
6. Contrôle du support	**13**
7. Bandes d'étanchéité	**14**
8. Profilé de départ	**15**
9. Pose des panneaux d'isolation	**17**
10. Encollage des panneaux	**18**
11. Fixation mécanique	**19**
12. Pose des profilés	**21**
13. Bandes de treillis de renfort	**22**
14. Enduit de base renforcé	**23**
15. Pose du treillis de renfort	**24**
16. Application d'enduits de finition	**25**
17. Encollage de revêtements durs	**27**
18. Rejointoiement de revêtements durs	**28**
19. Mastics d'étanchéité	**30**
20. Raccord aux menuiseries	**31**
Risques liés à l'exécution	**33**

Avant-propos

La réussite de la pose d'un ETICS dépend de plusieurs facteurs :

- la qualité du système
- la conception (surtout les détails)
- la coordination des travaux
- l'exécution
- l'entretien.

Les ETICS nécessitent un travail soigné et rigoureux.

Les recommandations de mise en œuvre de ces systèmes sont décrites dans les documents suivants :

- les NIT 257 (ETICS avec enduit) et NIT 279 (ETICS avec revêtement dur), qui servent de codes de bonne pratique
- les NIT 274 (construction neuve) et NIT 295 (rénovation), qui abordent les détails
- l'agrément technique du système (ATG)
- les instructions spécifiques de pose du titulaire du système (également appelé 'fournisseur' ou 'fabricant').

Le non-respect de ces recommandations peut compromettre la bonne durabilité du système (même si ce dernier est de qualité), réduire sa durée de vie, causer des désagréments au bâtiment concerné (voir Risques liés à l'exécution, p. 33) et entraîner la perte de la garantie du fabricant.

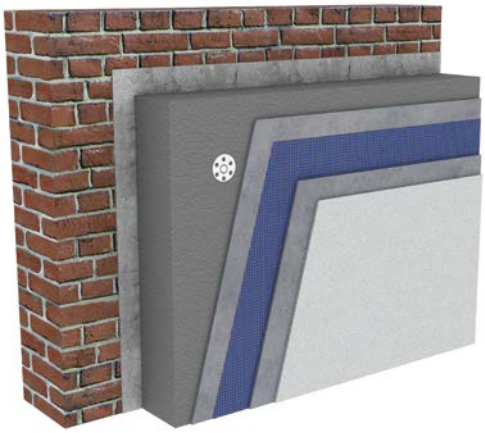

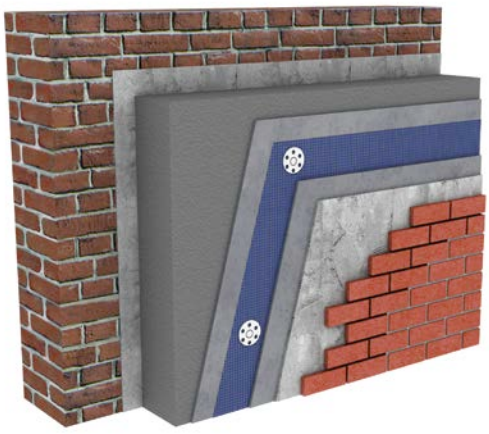


148

1. Limites d'application

Exposition aux pluies battantes

- ✓ La limite n'est pas très stricte pour les ETICS avec enduit de base renforcé appliqués sur les maçonneries et le béton.
- ✓ Pour les bâtiments fortement exposés aux pluies battantes (> 600 Pa, correspondant à une hauteur supérieure à 17 m en catégorie 0, p. ex.), il y a lieu de se référer aux informations fournies par le fabricant sur d'éventuelles mesures complémentaires (utilisation d'une bande étanche à l'eau jusqu'à une pression de 900 Pa, augmentation de la hauteur de la protection verticale des profilés de rive, etc.).

✓ L'application des ETICS sur des constructions en bois est limitée aux façades très peu exposées aux pluies battantes (c.-à-d. de faible hauteur). Cette solution est tout à fait exclue pour les façades de bâtiments exposés directement aux vents de mer (catégorie 0) ou de plaine (catégorie I). Dans le cas d'un bocage (catégorie II), on ne peut dépasser un niveau.

Rugosité de terrain

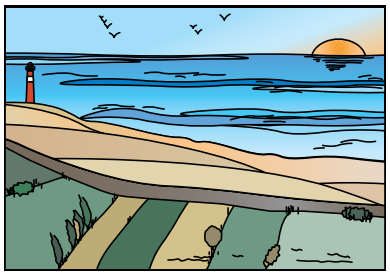

Catégorie 0 - Zone côtière

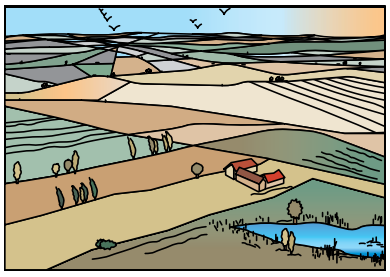

Catégorie I - Plaines

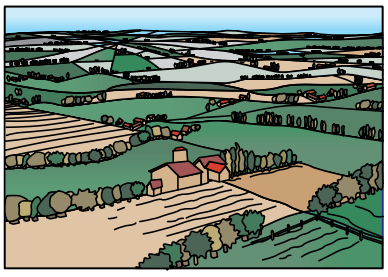

Catégorie II - Bocage

Hauteur 'h' de la façade (hauteur de chute) pour les revêtements durs

Type d'ETICS	Format du revêtement dur		
	≤ 150 cm²	> 150 cm² et ≤ 625 cm²	> 625 cm² et ≤ 2000 cm²
ETICS avec enduit de base renforcé et fixations mécaniques par-dessus le treillis d'armature	h ≤ 25 m	h ≤ 15 m	h ≤ 10 m
Autres ETICS	≤ 15 m	h ≤ 10 m	h ≤ 6 m

2. Choix de l'ETICS

Système fermé éprouvé

✓ Les composants de l'ETICS doivent être fournis par un seul titulaire de système.

✓ L'ETICS combinant ces composants doit idéalement disposer d'un agrément technique (ATG).

✓ Le site Internet de l'UBAtc liste les ETICS disposant d'un ATG. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés.

✓ Un ATG va au-delà d'une évaluation technique européenne (de l'anglais *European Technical Assessment* ou ETA).

Principaux composants d'un ETICS :
- panneaux d'isolation
- produits de collage
- chevilles à rosace
- bande d'étanchéité
- profilés
- enduit de base
- treillis de renfort
- couche d'apprêt
- enduit de finition ou revêtement dur, colle à carrelage et produit de jointoiement
- peinture.

✓ Un ETICS se caractérise surtout par :
- le type de matériau d'isolation
- l'enduit de base.

✓ L'ETICS ne peut démarrer directement sur une surface horizontale, sauf s'il a été testé pour ce type d'application (voir ATG). Il doit être posé à 30 cm minimum au-dessus du sol. Cette hauteur peut être réduite à 15 cm pour les façades peu exposées aux chocs et aux projections d'eau (départ sur une toiture plate, p. ex.).



3. Sécurité incendie

- ✓ Les maisons unifamiliales ne sont soumises à aucune exigence.
- ✓ Dans les autres cas, les exigences relatives à la réaction au feu de l'ETICS et ses composants (indiquées dans l'ATG) sont d'application.
- ✓ Au-delà de 25 m, seuls les ETICS incombustibles, constitués de composants eux-mêmes incombustibles (classe de réaction au feu A2-s3, d0 ou mieux), sont autorisés (laine minérale (MW), verre cellulaire (CG) et enduits minéraux).
- ✓ Pour l'ETICS le plus courant, constitué de panneaux en polystyrène expansé (EPS), on notera que :
  - il n'y a pas de restriction d'usage pour les bâtiments bas (hauteur inférieure à 10 m)
  - des barrières résistant au feu sous forme de bandes en laine de roche doivent être intégrées à la façade pour les bâtiments de hauteur intermédiaire (entre 10 et 25 m) (voir schéma ci-après)
  - l'application est interdite pour les bâtiments de plus de 25 m de hauteur.

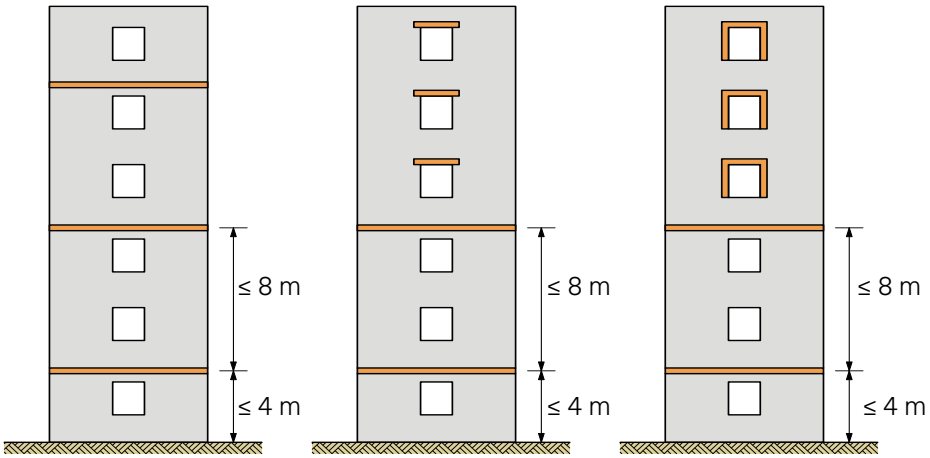

4. Exposition aux chocs

✓ Le choix d'un ETICS adéquat s'opère selon l'exposition aux chocs envisagée et la catégorie d'utilisation du système indiquée dans l'ATG.

Catégorie d'utilisation (voir ATG)	Description	Exemple
I	Zone facilement accessible au public au niveau du sol (≤ 2,8 m) et vulnérable aux chocs, mais non soumise à une utilisation anormalement sévère	Niveau 1 (rez-de-chaussée)
II	Zone exposée à des chocs (jet d'objets ou coups) plus ou moins violents, mais dans des endroits publics où la hauteur du système limite l'étendue de l'impact, ou à des niveaux inférieurs lorsque l'accès au bâtiment est principalement utilisé par des personnes soigneuses	Niveau 2 et plus d'une façade, niveau 1 (rez-de-chaussée) d'une façade suffisamment en retrait
III	Zone qui n'est pas susceptible d'être endommagée par des chocs normaux causés par des personnes ou par des objets (jet d'objets ou coups)	Niveau 3 et plus d'une façade
IV	Zone hors d'atteinte depuis le niveau du sol	Niveau 4 et plus d'une façade



Xthermo - Dennis de Smet

5. Conditions météorologiques

✓ Les travaux ne doivent pas être réalisés dans des conditions défavorables telles que :
- une température ambiante et/ou de surface supérieure à 30 °C ou inférieure à 5 °C lors de l'application ou du durcissement (24 à 48 heures après l'application)
- une exposition en plein soleil
- des conditions venteuses (susceptibles d'assécher les produits fraîchement appliqués)
- des pluies battantes
- un support humide ou gelé (formation de condensation ou de givre sur le support).

✓ Dans certaines conditions, les travaux devront être interrompus.

✓ La mise en place de bâches permet d'assurer une protection contre le soleil, le vent et la pluie.



6. Contrôle du support



Shutterstock

✓ Le support doit satisfaire aux exigences suivantes :

- **être exempt d'humidité anormale** (remontées capillaires, descentes d'eau déficientes, humidité résiduelle de construction, etc.). Les supports en bois doivent être secs : leur taux d'humidité doit être mesuré et ne pas dépasser le taux maximal autorisé (≤ 15 ± 2 % pour les bois de structure et ≤ au taux d'équilibre pour les panneaux-supports)
- **être stable**. Le support doit avoir atteint un âge suffisant. De plus, il est recommandé de respecter un délai minimal de trois mois après l'achèvement du gros œuvre (le retrait et le fluage éventuels du support doivent être pris en compte)
- **être propre et cohésif**, en particulier pour la pose par collage. Le support doit être dépourvu de mousses, de poussière, de résidus de peinture, de parties non adhérentes, de matières sujettes au gonflement, d'efflorescences et d'autres éléments réduisant l'adhérence
- **respecter les tolérances admissibles** (planéité, verticalité, etc.). Les écarts constatés peuvent influencer le mode de fixation.

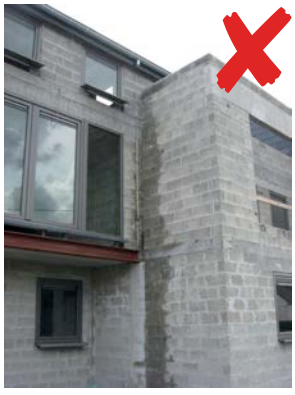







7. Bandes d'étanchéité

- ✓ Les bandes d'étanchéité permettent de rendre les raccords de l'ETICS aux autres éléments de construction parfaitement étanches à l'eau.



- ✓ Elles sont choisies en fonction de l'exposition de l'ETICS aux pluies battantes (bandes étanches à l'eau jusqu'à une pression de 600 Pa ou 900 Pa, p. ex.).

- ✓ Elles doivent être placées entre les panneaux d'isolation et les différents éléments de la façade (seuils de fenêtre, plinthes, rives de toiture, couvre-mur, câbles ou tout autre élément qui traverse la façade). On veillera à garantir :
  - une continuité ininterrompue
  - un alignement parfait avec la face avant des panneaux isolants
  - une compression adéquate :
    Exemple : 15/2-6; 15 = largeur de la bande d'étanchéité
    2-6 = champ d'application correspondant à une compression située entre 2 mm et un maximum de 6 mm.





8. Profilé de départ

✓ Les profilés de départ (ou profilés de socle) sont en PVC plutôt qu'en aluminium et disposent d'un treillis de renfort soudé, qui est incorporé dans l'enduit de base.

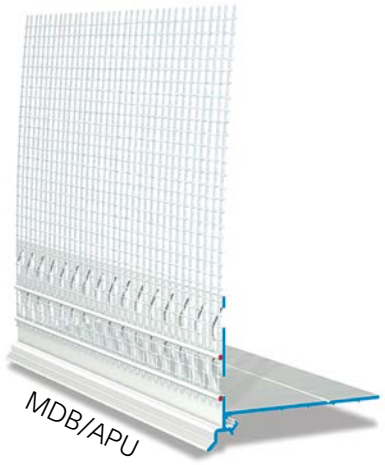



✓ Lors de la pose, il est essentiel de s'assurer que :
- les profilés de départ sont espacés de 3 mm afin de permettre leur dilatation thermique
- le joint entre les panneaux d'isolation est décalé d'au moins 20 cm par rapport au joint entre les profilés de départ.

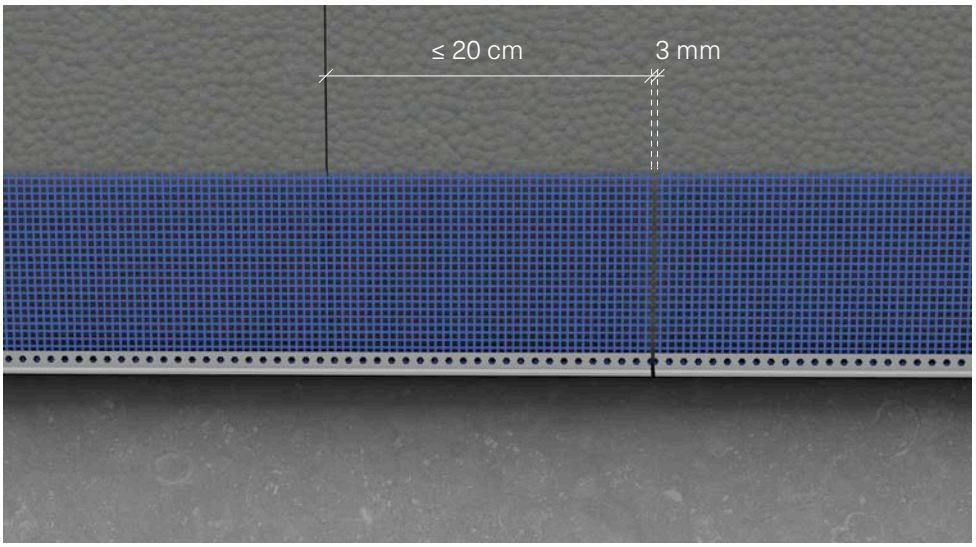



Xthermo - Nick Cannaerts - Architectenbureau Schellen Reginald BVBA

9. Pose des panneaux d'isolation

✓ Les panneaux d'isolation doivent former une surface plane pour que le parachèvement soit mis en œuvre dans les épaisseurs prescrites.

✓ La pose des panneaux d'isolation doit respecter les règles suivantes :
- les joints verticaux doivent être alternés
- un harpage est obligatoire dans les angles
- les joints entre les panneaux d'isolation ne peuvent en aucun cas coïncider avec les jonctions entre les différents matériaux du support
- les découpes doivent être soignées dans les angles de baies et les zones de contraintes
- il ne peut y avoir de désaffleurement entre les panneaux (les panneaux en EPS peuvent être poncés)
- les joints ouverts ne sont pas tolérés (ceux-ci doivent être remplis d'un isolant ou d'une mousse PU si l'ouverture est inférieure à 5 mm)
- les bandes d'étanchéité doivent être correctement comprimées
- il convient d'appliquer les panneaux en butée contre les éléments saillants (seuils, panneaux de rive).

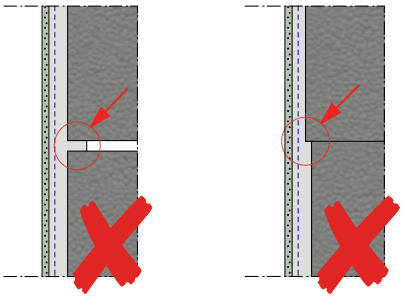







10. Encollage des panneaux

Collage en plein



Collage partiel par plots



Collage partiel par bandes

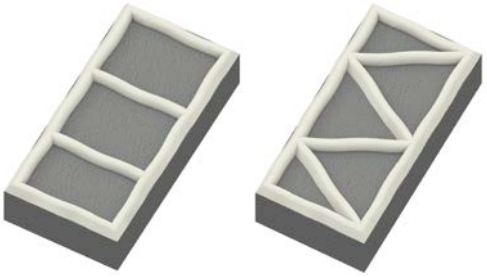

✓ En cas de collage partiel, il est essentiel d'appliquer une bande de colle sur le pourtour de la face de pose du panneau d'isolation et de répartir la colle par plots ou par bandes à l'intérieur de la zone délimitée.



✓ Il est impératif de respecter une surface minimale d'encollage.

✓ Surface minimale d'encollage : 40 % pour les ETICS avec enduit et 60 % pour les ETICS avec revêtement dur.

✓ La nature du produit de collage utilisé (mortier-colle, mousse-colle, p. ex.) doit être compatible avec celle du support et ses écarts dimensionnels constatés :

- l'utilisation de mousse-colle et de mortier-colle convient à un support qui respecte les critères normatifs de 8 mm/2 m de planéité et de 5 mm de désaffleurement
- les écarts plus importants, allant jusqu'à 15 mm/2 m de planéité et 10 mm de désaffleurement, nécessitent un collage partiel au moyen de mortier-colle.

✓ **En cas de doute sur l'adhérence de la colle au support, il convient de réaliser un essai d'adhérence sur chantier.**

11. Fixation mécanique

✓ Si le support s'avère incompatible avec l'encollage (adhérence insuffisante de la colle au support, soit un résultat bien inférieur à 0,25 N/mm²), on optera pour une fixation mécanique à l'aide de chevilles à rosace. La fixation mécanique est toujours accompagnée d'un encollage (voir § 10, p. 18).

Catégorie d'ancrage plastique	Type de support visé
A	Béton de densité normale
B	Maçonnerie d'éléments pleins
C	Maçonnerie d'éléments perforés ou comportant des cavités
D	Béton de granulats légers
E	Béton cellulaire autoclavé
-	Bois

✓ **En cas de doute sur la résistance du support, il convient de vérifier la résistance des fixations sur chantier.**

✓ Pour limiter les ponts thermiques, on peut choisir :
- une pose à cœur de la rosace. Des rondelles isolantes (en polystyrène expansé (EPS) ou en laine minérale (MW), p. ex.) doivent être utilisées afin d'isoler la fixation métallique
- une pose à fleur de la rosace, avec la possibilité de recouvrir la vis métallique d'un bouchon isolant
- une pose à fleur de la rosace au moyen de chevilles ayant un faible coefficient thermique (clou partiellement en plastique, p. ex.).

✓ On veillera au respect du plan de pose selon le dimensionnement au vent.

✓ Pour des panneaux EPS standard de 50 cm x 100 cm, l'utilisation de 4 fixations à rosace (de 60 mm de diamètre) par panneau, soit 8 fixations par m², permet de garantir une résistance à de fortes sollicitations dues au vent (soit 2000 Pa, correspondant à 15 m de haut en catégorie 2 en Flandre-Occidentale ou à plus de 25 m en catégorie 2 dans la province de Namur).



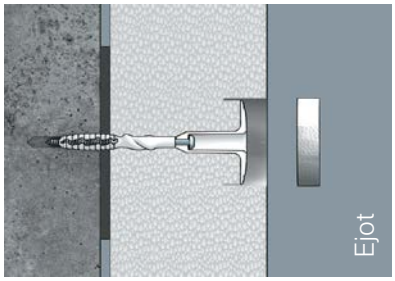

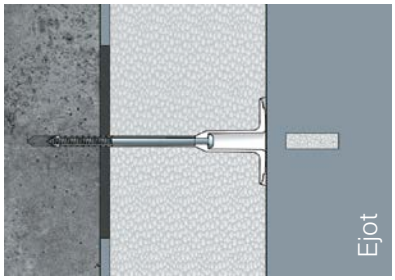

✓ En cas de pose à fleur de l'isolant, il convient de s'assurer que la fixation est suffisamment enfoncée, mais pas trop, afin de limiter les variations d'épaisseur de l'enduit de base.



Xthermo - Dennis de Smet

12. Pose des profilés

- ✓ L'utilisation de profilés galvanisés est exclue.
- ✓ Il y a lieu de contrôler l'adhérence du profilé de raccord si ce dernier doit être collé sur la menuiserie.
- ✓ Les profilés sont scellés (marouflés) fermement dans la couche d'enduit de base.

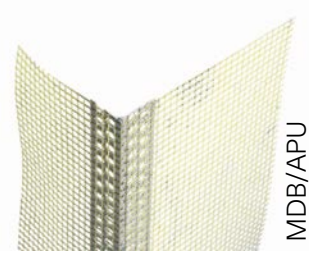
MDB/APU

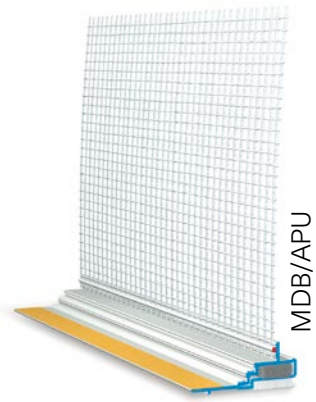
MDB/APU

- ✓ Dans la mesure du possible, on posera les profilés en une pièce. Si cette option n'est pas envisageable, on les espacera de 3 mm.
- ✓ Les profilés doivent être encollés sur toute leur longueur.
- ✓ Certains profilés d'arrêt ou de raccord doivent être collés sur les châssis avant la pose de l'isolation.

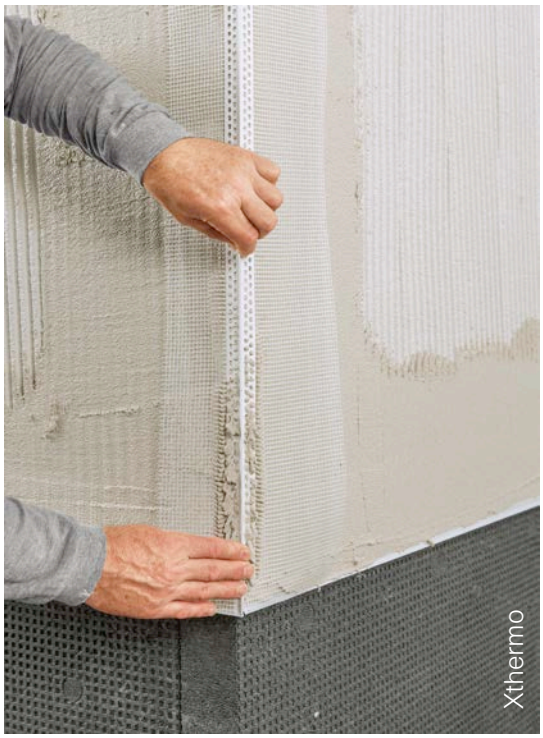
Xthermo

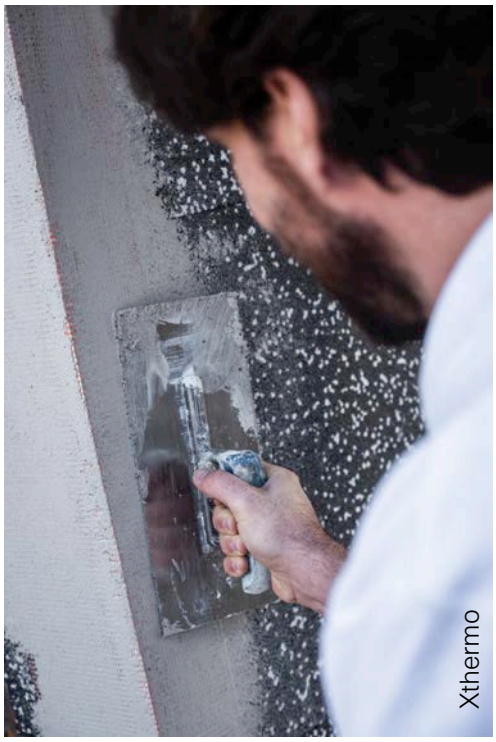
Xthermo

13. Bandes de treillis de renfort

✓ Il y a lieu de prévoir une bande de treillis de renfort supplémentaire (mouchoir) dans les zones les plus sujettes à la fissuration.

✓ Ces armatures de renfort sont placées dans les zones de concentration de contraintes telles que :
- les angles de baies
- les jonctions entre les profilés
- les traversées de l'ETICS.

✓ Des armatures de renfort sous forme de bandes d'environ 300 × 300 mm sont posées à 45° dans les angles (de baies).


Xthermo

✓ Les armatures de renfort sont posées après les profilés d'angle.

✓ Celles-ci doivent être fermement marouflées dans l'enduit de base pour éviter les surépaisseurs dans l'enduit.

14. Enduit de base renforcé

✓ L'épaisseur de l'enduit de base doit impérativement respecter les valeurs recommandées. Elle ne peut être supérieure ou inférieure à ces dernières.

- ✓ Il est essentiel d'utiliser le peigne préconisé par le fabricant du système et d'appliquer le produit en inclinant la taloche entre 45 et 60° par rapport à la surface de l'isolant.
- ✓ Le treillis d'armature est marouflé dans l'enduit, qui est arasé pour obtenir une surface plane.
- ✓ Il convient de recouvrir complètement le treillis tout en veillant au positionnement correct de ce dernier au sein de la couche d'enduit (voir aussi § 15, p. 24).



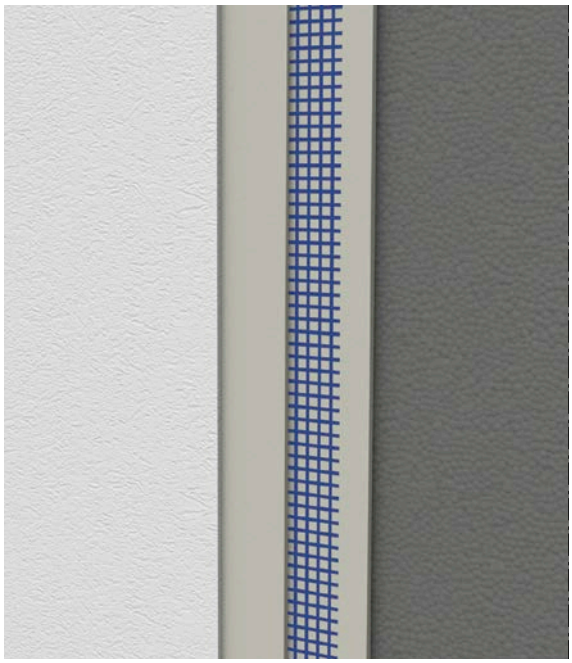

15. Pose du treillis de renfort

✓ L'armature doit être noyée dans la moitié extérieure de l'épaisseur de l'enduit de base, plus précisément aux alentours du milieu pour les enduits très minces et des deux tiers pour les enduits plus épais.

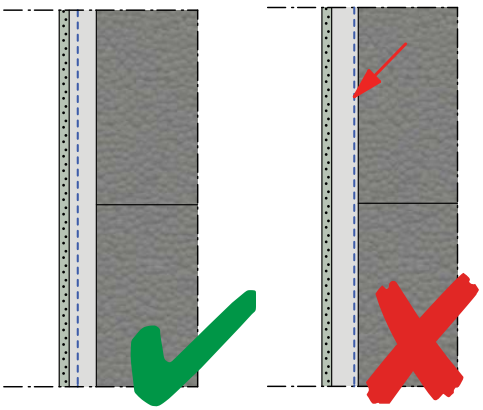

✓ Les bandes de treillis doivent se chevaucher sur une longueur d'environ 100 mm. Cette longueur ne peut en aucun cas être inférieure à 80 mm.

✓ Il convient de maroufler l'armature sous-jacente plus en profondeur au droit du recouvrement en exerçant une pression plus forte.

✓ L'armature doit couvrir toute la surface et se prolonger jusqu'aux arêtes (angles, profilés).

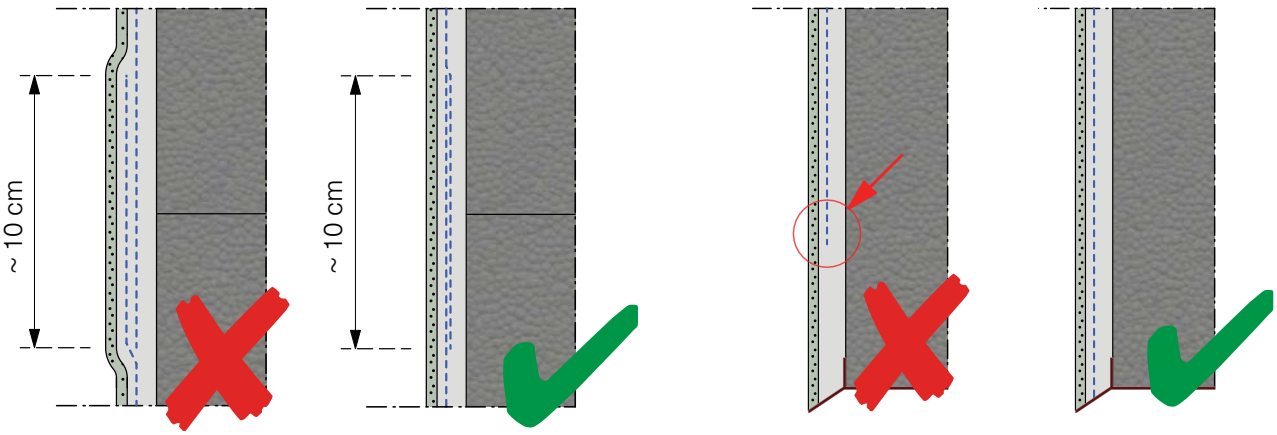

16. Application d'enduits de finition

- ✓ Il existe une multitude de possibilités en matière de texture et de couleur.
- ✓ Le choix le plus fréquent est un enduit blanc grésé contenant des granulats de 1,5 mm.
- ✓ L'enduit de finition est appliqué après le séchage de l'éventuelle couche d'apprêt.
- ✓ Il est déconseillé de réaliser des raccords (reprises) au sein d'une même façade, car ceux-ci risquent d'être visibles.
- ✓ L'application de l'enduit de finition sur de grandes surfaces requiert une organisation adéquate et une main d'œuvre suffisante pour un aspect uniforme.







Xthermo - HGA Architecture et Benoit Mahaux - HGA Architecture

17. Encollage de revêtements durs



- ✓ Il existe une multitude de possibilités esthétiques.
- ✓ L'appareillage est prescrit par le donneur d'ordre et doit être respecté.
- ✓ On utilisera des éléments issus d'une seule production pour l'ensemble du projet ou du moins pour chaque partie de construction n'entrant pas en contact avec une autre.
- ✓ On mélangera toujours les éléments, prélevés dans au moins cinq paquets différents.
- ✓ Avant la pose, il convient de dépoussiérer le revêtement et de s'assurer qu'il n'est pas trop humide.
- ✓ Le revêtement dur est fixé par double encollage, qui consiste à appliquer une couche de colle sur le support et une couche de colle sur la face de pose du revêtement dur (*floating-buttering*).
- ✓ On respectera le temps ouvert de la colle.
- ✓ Il convient d'utiliser des taloches (crantées ou lisses) adéquates.
- ✓ On veillera à presser fermement le revêtement contre le support en effectuant un léger mouvement de va-et-vient. Cela permet d'écraser les sillons de colle, de réduire les vides et de garantir une surface d'encollage (transfert) proche de 100 %.





18. Rejointoiement de revêtements durs

✓ Pour assurer au mieux l'uniformité de la teinte du joint, on privilégiera l'utilisation de mortiers prédosés.

- ✓ Le produit utilisé pour une même façade doit provenir d'un lot de fabrication identique.
- ✓ Les mortiers de jointoiement confectionnés sur chantier doivent idéalement être composés de ciment et de sable issus d'une même livraison.
- ✓ On effectuera un dépoussiérage du joint avant de réaliser le jointoiement.
- ✓ Une humidification préalable du revêtement est parfois nécessaire pour les revêtements fortement absorbants.
- ✓ Toutes les taches de mortier de jointoiement ou de colle doivent être éliminées, sans dégrader les joints et les revêtements.





19. Mastics d'étanchéité



- ✓ L'application des mastics d'étanchéité de façade (joints souples) au droit des raccords est réalisée après le séchage et/ou la prise des produits fraîchement appliqués.

- ✓ La largeur minimale et le rapport largeur/épaisseur recommandés pour le joint souple doivent être respectés (voir la fiche technique ou l'ATG du produit).

- ✓ Le joint souple ne peut adhérer que sur deux faces opposées (lèvres). L'idéal est de prévoir un fond de joint approprié, qui facilite également la mise en œuvre du mastic.

- ✓ Les supports doivent être propres, sains, secs et non gras.

- ✓ Les matériaux poreux doivent être préalablement traités à l'aide d'un primaire ad hoc et le mastic choisi doit être non tachant.

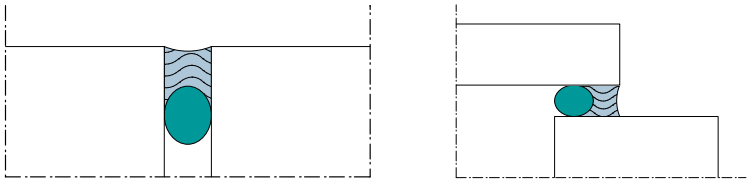

20. Raccord aux menuiseries

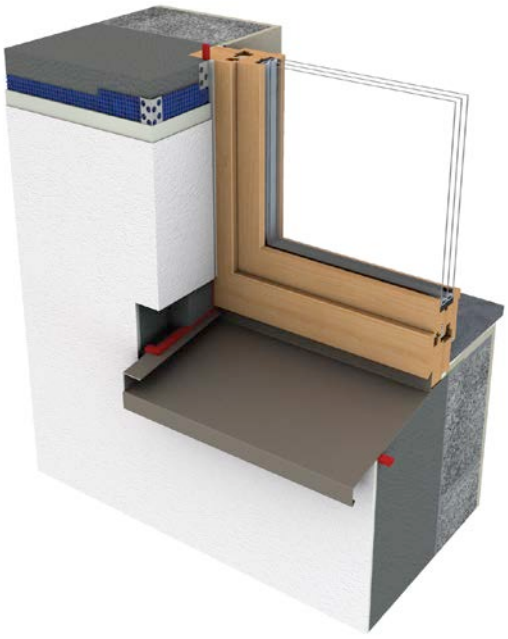

- ✓ Il convient de vérifier en premier lieu l'adéquation du seuil posé préalablement (étanchéité, présence de rehausses latérales et arrière).
- ✓ Si le seuil se révèle inadéquat (défaut d'étanchéité, p. ex.), la responsabilité revient au placeur. Le façadier doit toutefois avertir la direction des travaux avant d'entamer la pose de l'ETICS.
- ✓ Le façadier doit garantir l'étanchéité à l'eau au droit des menuiseries (y compris le seuil) en évitant la formation d'un trou du métier (défaut d'étanchéité à la triple jonction ETICS-seuil-menuiserie).
- ✓ Le raccord entre la menuiserie et l'ETICS doit être rendu étanche à l'eau. À cette fin, il y a lieu d'insérer :
  - une bande d'étanchéité comprimée entre l'isolation et la menuiserie
  - un mastic d'étanchéité de façade (joint souple) entre l'enduit et la menuiserie (combiné éventuellement à la pose d'un profilé d'arrêt).
- ✓ La mise en œuvre du joint souple est en principe optionnelle si l'on est confronté à des ouvertures de petites dimensions et à un système d'enduit mince (une incision en V dans l'enduit suffit dans ce cas).
- ✓ Différents types de profilés peuvent remplir la fonction de joint souple. Certains d'entre eux sont pourvus d'une bande d'étanchéité intégrée, ce qui rend l'utilisation de la bande d'étanchéité comprimée superflue.

✓ Parmi ces profilés préfabriqués, on opte idéalement pour des profilés de type 2 ou 3 (voir NIT 257), c'est-à-dire avec compensation de mouvement bidimensionnel (2D) ou tridimensionnel (3D).



Xthermo - Enplusarchitecten

Risques liés à l'exécution

Erreurs possibles lors de l'exécution	Risques
Mauvais choix d'un système en fonction de l'exposition aux chocs et à l'environnement	Dégradations mécaniques, infiltrations
Mauvaise évaluation du support	Décollement du système, fissures, écarts géométriques
Mauvaise évaluation des conditions météorologiques et/ou absence de protection	Différences d'aspect, tuilage des panneaux, décollement, mauvais durcissement des couches d'enduit
Choix des matériaux en dehors d'un système fermé éprouvé	Décollement de l'enduit, fissures, spectre des joints entre panneaux d'isolation
Mauvais encollage ou placement des panneaux d'isolation	Décollement du système, fissures, infiltrations, spectre des joints entre panneaux d'isolation, écarts géométriques, déperditions thermiques
Placement incorrect des fixations mécaniques (trop ou pas assez en profondeur)	Spectre des rosaces
Positionnement incorrect des fixations mécaniques	Arrachement sous l'action du vent
Placement incorrect du treillis de renfort (trop en profondeur dans l'enduit de base, recouvrement incorrect, p. ex.)	Fissures
Placement incorrect ou absence des bandes d'étanchéité	Infiltrations
Mauvais choix des profilés (nature et fonction)	Corrosion, fissures, décollements, infiltrations
Placements et raccords incorrects des profilés	Écarts géométriques, fissures, infiltrations
Mauvaise application de l'enduit de base (trop épais, trop mince)	Fissures, écarts géométriques, spectre des joints entre panneaux d'isolation
Mauvais choix et mauvaise exécution des détails	Fissures, infiltrations, déperditions thermiques
Mauvaise communication ou absence de communication envers le donneur d'ordre concernant l'entretien nécessaire	Infiltrations, verdissement, etc.



Xthermo - Nick Cannaerts (©homesweethomemagazine) - Tom Mahieu

Une édition de Buildwise (ex-Centre scientifique et technique de la construction),
établissement reconnu en application de l'arrêté-loi du 30 janvier 1947.

Éditeur responsable : Olivier Vandooren

Buildwise, Kleine Kloosterstraat 23

B-1932 Zaventem.

D/2025/0611/02

Publication à caractère scientifique visant à faire connaître les résultats des études et recherches menées dans le domaine de la construction en Belgique et à l'étranger.

La reproduction ou la traduction, même partielles, des textes et des illustrations
de la présente publication n'est autorisée qu'avec le consentement écrit
de l'éditeur responsable.

Buildwise

Après plus d'un demi-siècle d'existence, le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC) fait désormais place à Buildwise. Ce nouveau nom porte en lui une orientation nouvelle, davantage axée sur l'innovation, sur la collaboration et sur une approche pluridisciplinaire plus intégrée. Buildwise étant principalement financé par les redevances de quelque 100.000 entreprises de construction belges, celles-ci contribuent ainsi à motiver son action, notamment en définissant ses priorités et en pilotant ses travaux par le biais des Comités techniques.

Votre centre de recherche devient centre d'innovation

Fort des connaissances qu'il a acquises au fil des années, Buildwise s'est imposé comme le centre de référence et d'expertise du secteur de la construction. Buildwise se tient aux côtés de tous les acteurs impliqués dans l'acte de bâtir. Notre objectif ? Transmettre des connaissances qui améliorent réellement la qualité, la productivité et la durabilité, et ouvrir la voie à l'innovation sur chantier et dans l'entreprise.

Dynamiser le partage des connaissances et les interconnexions

Compte tenu de la grande complexité et de la forte fragmentation du processus de construction, Buildwise se doit de renforcer son rôle fédérateur. Nous ne pourrons relever les défis sectoriels et sociétaux qu'en mobilisant le secteur tout entier et en repensant nos modèles d'entreprise et notre façon de collaborer.

De la multidisciplinarité à la transdisciplinarité

Notre spécificité tient à notre approche pragmatique et multidisciplinaire. Pour trouver des solutions solides, il faut une stratégie globale et intégrée. C'est pourquoi nos ambitions s'articulent autour de trois piliers : les technologies numériques, la durabilité et le métier (représenté par les entrepreneurs au sein des Comités techniques).

Buildwise Zaventem
Siège social et bureaux
Kleine Kloosterstraat 23
B-1932 Zaventem
Tél. 02/716 42 11
E-mail : info@buildwise.be
Site Internet : buildwise.be
- Avis techniques – Publications
- Gestion – Qualité – Techniques de l'information
- Développement – Valorisation
- Agréments techniques – Normalisation

Buildwise Limelette
Avenue Pierre Holoffe 21
B-1342 Limelette
Tél. 02/655 77 11
- Recherche et innovation
- Formation
- Bibliothèque

Buildwise Brussels
Rue Dieudonné Lefèvre 17
B-1020 Bruxelles
Tél. 02/716 42 11